

Livre des délibérations du conseil d'établissement École au Cœur-des-Monts

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école au
Cœur-des-Monts, tenue le mercredi 26 octobre 2022 à 18 h 30.**

Sont présentes:

Boulay, Mélanie, représentante des parents;
Bonnier, Marjorie, représentante des parents;
Bernard, Marie-Ève, représentante des parents;
Allard, Michaël, représentant des parents;
Maynard, Nancy, représentante des parents;
Bachand, Magalie, représentante des enseignants;
Gilbert, Mélissa, représentante des enseignants;
Martin, Ève, représentante des enseignants;
Pepin, Karoline, représentante du soutien.

Sont absentes :

Benoit, Lianne, représentante des enseignants;
Malenfant, Sonia, représentante des parents;
Messier, Annie, technicienne au service de garde.

Sont aussi présentes, mesdames:

Léveillé, Véronique, directrice adjointe;
Gagnon, Sylvie, directrice.

Livre des délibérations du conseil d'établissement École au Cœur-des-Monts

Présidente

Secrétaire

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Madame Mélanie Boulay constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée à 18 h 36.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Mélanie Boulay présente l'ordre du jour.

Monsieur Michaël Allard propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

CÉ-22-10-819

3.0 Lecture et adoption du procès-verbal du 7 juin 2022

Madame Mélanie Boulay présente le procès-verbal du 7 juin dernier.

Madame Mélissa Gilbert propose l'adoption du procès-verbal du 7 juin 2022. Adopté à l'unanimité.

CÉ-22-10-820

4.0 Suivis au procès-verbal

Madame Sylvie Gagnon nous fait un retour sur l'entrée progressive du préscolaire qui a eu lieu à la rentrée scolaire. La formule est bonne et il est proposé d'essayer à nouveau la même formule pour la prochaine année puisque l'école ne sera pas en chantier.

Madame Sylvie explique le fonctionnement des tangibles (programme SCP).

5.0 Parole au public

Il n'y a aucun public.

6.0 Représentants du comité de parents

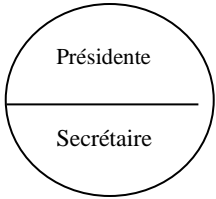
Madame Marie-Ève Bernard nous informe qu'elle a assisté à la rencontre du comité de parents du mois de septembre.

Il a été question des bris de service du transport pour certaines écoles.

Il a été question également du comité EHDAA.

Les élections au comité de parents se feront en 2 temps.

La vice-présidente du comité de parents a fait l'annonce qu'il y a 20 codes d'accès offerts gratuitement pour les membres des conseils d'établissement pour des conférences en ligne. Il suffit d'en faire la demande.



Livre des délibérations du conseil d'établissement École au Cœur-des-Monts

Monsieur Michaël Allard nous présente un tableau de la rencontre du mois d'octobre dernier à laquelle il a participé.

Il nous explique que le comité de parents pourra donner un avis de consultation pour le plan d'engagement à la réussite.

Il nous informe que nous sommes invités en tant que publics à assister aux rencontres.

Ils nous avisent qu'il y a beaucoup de changement dans les membres aux différents comités.

Il nous informe qu'il a été demandé que toutes les écoles fassent une pratique de confinement barricadé, à la suite de l'évènement qui a eu lieu à la polyvalente Hyacinthe-Delorme.

7.0 Consultation, décision ou discussion :

7.1 Élire un président et un substitut, désigner un secrétaire d'assemblée et nommer les représentants de la communauté.

Les membres du conseil d'établissement élisent par acclamation Mme Mélanie Boulay comme présidente, ainsi que Mme Sonia Malenfant comme substitut. Mme Karoline Pepin est nommée secrétaire d'assemblée. On propose également que Mme Nicole Charbonneau continue son rôle de représentante de la communauté. Madame Mélanie Boulay propose d'approcher Mme Julie Nicolas, de la ville comme deuxième membre de la communauté.

7.2 Conflits d'intérêts (Formulaire de dénonciation)

Madame Mélanie Boulay présente le formulaire de conflit d'intérêts. Il doit être complété seulement s'il pouvait y avoir un conflit d'intérêts.

7.3 Règles de régie interne et calendrier des rencontres

Madame Sylvie Gagnon présente les règles de régie interne ainsi que le calendrier des rencontres.

Madame Mélanie Boulay, propose d'enlever le point 4.3, correspondance dans le document de la régie interne.

Une modification est également apportée au point 5, convocation.

Madame Nancy Maynard propose que le journal *Parents au courant* soit partagé sur la page Facebook.

Livre des délibérations du conseil d'établissement École au Cœur-des-Monts

Madame Mélanie Boulay demande une modification du point 9.2.
Le titre est alors reformulé.

Il est entendu que le budget du CÉ sera utilisé pour des civilités, un repas de Noël et un apéro de fin d'année. Il n'y aura donc pas de remboursement de déplacement et de gardiennage pour les membres du CÉ.

Il est entendu qu'en cas de fermeture de force majeure, la séance du CÉ aura tout de même lieu par Teams.

Concernant l'heure des rencontres, il est entendu que la séance soit toujours à 18 h 30.

Dans le calendrier des rencontres, voici les modifications de date :

- La date du 23 novembre est acceptée par tous.
- Le 20 décembre n'est pas retenu, la rencontre du mois de décembre aura lieu le 12 décembre.
- Le 22 février n'est pas possible non plus, la rencontre aura lieu le 21 février.
- Au mois de mars, la rencontre aura lieu le 21 mars.
- La rencontre du 19 avril est modifiée pour le 18 avril.
- La rencontre du 17 mai est devancée au 15 mai.
- La rencontre de juin aura lieu le 13 juin.

Madame Ève Martin approuve et il est unanimement résolu d'adopter les règles de régie interne ainsi que le calendrier des rencontres avec les modifications mentionnées.

Présidente

Secrétaire

CÉ-22-10-821

7.4 Budget de fonctionnement du CÉ – 432 \$

Madame Sylvie Gagnon annonce au conseil d'établissement qu'il dispose d'un budget de fonctionnement de 432 \$ pour l'année 2022-2023.

Il est proposé que le budget soit utilisé pour un repas de Noël et de fin d'année pour les membres du conseil d'établissement.

Madame Karoline Pepin propose d'adopter le budget de fonctionnement 2022-2023 du conseil d'établissement. Adopté à l'unanimité.

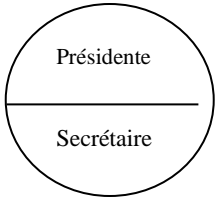
CÉ-22-10-822

7.5 Centralisation de la mesure soutien à la composition de la classe

Madame Sylvie Gagnon nous informe que le budget est centralisé au Centre de services.

Madame Marie-Ève Bernard propose l'adoption de la centralisation de la mesure soutien à la composition de la classe. Adopté à l'unanimité.

CÉ-22-10-823



Livre des délibérations du conseil d'établissement École au Cœur-des-Monts

7.6 Suivi traiteur

Madame Véronique Léveillée nous fait le suivi concernant notre service de traiteur offert par le *Triangle du Gourmet*. Elle nous explique le fonctionnement de la prise des repas le matin.

Madame Véronique nous demande si nous désirons offrir seulement le repas chaud pour l'immeuble Bon-Séjour puisqu'il peut être plus difficile pour les petits de nommer ce qu'ils mangent au dîner (boîte à lunch, repas chaud ou si c'est le sandwich en préciser la sorte). Finalement, il est entendu que Mme Véronique va vérifier avec le traiteur pour la possibilité d'enlever le sandwich pour Bon-Séjour et Sacré-Cœur afin d'offrir la même chose pour tous.

7.7 Campagne de financement

Madame Véronique Léveillée nous partage les écrits concernant la campagne de financement 2022-2023 et nous mentionne les possibilités.

Elle nous partage les informations concernant la Ferme Equinoxe ainsi que Massibec.

Pour Massibec, la compagnie nous offre les mêmes prix que pour l'année 2021-2022. Elle nous offre également une redevance de 25% plus un bonus selon les ventes.

Pour la Ferme Equinoxe, elle nous offre un 30% de redevance. Les commandes se font en ligne directement par les parents. Pour récupérer les commandes, les parents pourront se rendre directement à la Ferme Equinoxe pour récupérer leurs produits.

Suite à un vote à mains levées, la Ferme Equinoxe est retenue.

Madame Véronique nous fera parvenir un Forms afin que nous puissions sélectionner les produits qui seront offerts lors de la campagne de financement.

Monsieur Michaël Allard approuve et il est unanimement résolu d'approuver la campagne de financement avec la Ferme Equinoxe.

7.8 Transferts budgétaires

Madame Sylvie Gagnon nous informe que le point est reporté à la prochaine rencontre.

Livre des délibérations du conseil d'établissement École au Cœur-des-Monts

Présidente

Secrétaire

7.9 Entrées et sorties éducatives

Madame Sylvie Gagnon présente un tableau comprenant des sorties et des entrées éducatives pour chacun des niveaux.

Madame Mélanie Boulay propose et il est unanimement résolu d'approuver les entrées et les sorties éducatives présentées.

CÉ-22-10-825

7.10 Contenus en orientation scolaire et professionnelle

Madame Véronique Léveillé nous distribue des documents afin que nous puissions en prendre connaissance.

Madame Véronique nous résume le contenu et nous parle de ce qui est offert comme activités. Entre autres, des animations offertes par le programme Satellite. Il y a également une visite à l'école Professionnelle de Saint-Hyacinthe d'offerte afin de découvrir les différents métiers.

Madame Marie-Ève Bernard propose et il est unanimement résolu d'approuver le contenu en orientation scolaire et professionnelle.

CÉ-22-10-826

7.11 Contenus en éducation à la sexualité

Madame Véronique Léveillé nous remet des documents afin que nous puissions en prendre connaissance.

Madame Véronique nous présente le contenu des documents.

Elle nous informe que le contenu est partagé dans chacun des niveaux.

Madame Ève Martin propose d'approuver le contenu en éducation à la sexualité. Approuvé à l'unanimité.

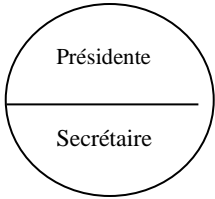
CÉ-22-10-827

7.12 Services complémentaires et particuliers (mise en œuvre)

Madame Sylvie Gagnon présente les services complémentaires et particuliers.

Madame Marjorie Bonnier propose et il est unanimement résolu d'approuver les services complémentaires et particuliers.

CÉ-22-10-828



Livre des délibérations du conseil d'établissement École au Cœur-des-Monts

8.0 Nouvelles et informations

8.1 Normes et modalités d'évaluations des apprentissages

Madame Sylvie Gagnon présente les tableaux relatifs aux normes et modalités d'évaluation des apprentissages de l'élève pour informer le CÉ comme prévu à la LIP.

8.2 Capsules de formation du MÉQ

Madame Sylvie Gagnon propose de nous envoyer le lien du site du Ministère afin que nous puissions prendre connaissance du guide des membres.

Elle propose également de nous faire parvenir au fur et à mesure les fiches en lien avec les sujets qui seront traités afin que nous puissions en prendre connaissance.

Tout le monde est en accord avec cette façon de faire.

9.0 Autres points

Madame Sylvie nous informe que nous n'avons pas toutes les réponses aux questions au sujet de la construction à Bon-Séjour. Elle n'a pas reçu le résumé de la rencontre de chantier qui a eu lieu dans la journée.

Monsieur Michaël Allard demande de faire de la sensibilisation aux parents pour la sécurité de tous lors de la sortie des classes relativement à la façon dont les parents se stationnent.

10.0 Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 23 novembre prochain à 18 h 30.

11.0 Levée de l'assemblée

Madame Ève Martin propose et il est unanimement résolu d'adopter la levée de l'assemblée à 21 h 35.

Présidente

Secrétaire

Directrice